

La Ligue contre le cancer du Haut-Rhin organise l'action « **Défoulées-vous contre le cancer !** » le 14 juin 2020, une action de mobilisation solidaire, symbolique, individuelle et non compétitive dans l'esprit des « Foulées de la Ligue » (dont la 10<sup>ème</sup> édition devait se tenir le 14 juin 2020 au Parc Expo de Colmar).

Les objectifs sont :

- Sensibiliser le public à l'importance de la pratique d'une activité physique pour éviter les risques de cancer ;
- Soutenir les missions sociales de la Ligue contre le cancer du Haut-Rhin : le financement de la recherche, le soutien des personnes malades et de leurs proches, la prévention et promotion des dépistages ;
- Collecter des dons pour financer ces missions sociales par l'intermédiaire d'une plateforme digitale « HelloAsso ».

#### ARTICLE 1

**Date** : le 14 juin 2020, de 6h00 à 20h00.

**Activité** : course à pied, marche, et toute autre activité physique pratiquée en extérieur (dans des lieux autorisés au public) ou à domicile.

**Objectif** : action individuelle, symbolique et solidaire pour soutenir la Ligue contre le cancer du Haut-Rhin.

#### ARTICLE 2

**Engagements** : tous les participants s'engagent en faisant un don sur la collecte HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/ligue-contre-le-cancer-du-haut-rhin/collectes/defoulees-vous-contre-le-cancer>

La collecte débute **le 13 mai 2020** et se termine le **14 juin 2020 à 23h59**.

Le tarif minimum pour s'engager dans cette action solidaire sera un don de 1€. Tout don effectué sur la page de collecte est définitif et non-remboursable.

Attention, tout engagement nécessite au préalable la lecture et la signature de la charte de bonne conduite.

Après avoir effectué leur don sur la page de collecte, les participants reçoivent un mail de remerciement et un reçu fiscal. Ce mail fait office de confirmation d'inscription à l'action solidaire.

Chaque participant est invité à créer un dossard personnalisé aux couleurs de la Ligue contre le cancer (orange et bleu) s'il le souhaite et à partager son action de mobilisation le jour de l'évènement (photo, vidéo, témoignage, ...) en précisant quelle activité il a pratiqué et le résultat (nombre de kilomètres, temps, score...). Il pourra partager sa photo / vidéo / témoignage sur les réseaux sociaux avec le **#défoulées** et/ou l'envoyer à l'adresse : [cd68@ligue-cancer.net](mailto:cd68@ligue-cancer.net) avec pour objet : Photo défoulées 2020.

L'intégralité des dons collectés dans le cadre de cette action sera affectée au financement des missions sociales de la Ligue Contre le Cancer du Haut-Rhin (aide à la recherche, accompagnement des personnes malades et de leurs proches, prévention et promotion des dépistages).

### ARTICLE 3

**Assurance :** Tous les participants doivent être en possession d'une police d'assurance individuelle accident. Ce n'est pas une compétition mais une opération solidaire, le participant est donc sous son entière responsabilité pour tout dommage que ce soit. En prenant part à l'opération le 14 juin, il accepte de participer sous son entière responsabilité.

### ARTICLE 4

#### **Protection des données :**

##### **Utilisation d'image**

Tous les participants autorisent les organisateurs des « Défoulées-vous contre le cancer ! » - la Ligue contre le cancer du Haut-Rhin - ainsi que leurs ayants droits tels que les médias ou partenaires, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

#### **CNIL**

Les données personnelles communiquées par les participants sont destinées au personnel habilité de la société responsable du traitement de ces données. Ces données sont utilisées afin d'assurer le traitement des inscriptions des participants. Les participants sont susceptibles de recevoir par email des informations concernant l'opération à laquelle ils participent via leur don en ligne sur la cagnotte Hello Asso, ainsi que sur d'autres manifestations et/ou cagnottes en ligne. Les participants peuvent être amenés à recevoir un reçu fiscal (cf. ci-après).

Les informations recueillies sont enregistrées dans une base de données pour la gestion des newsletters. Conformément à la loi « informatiques et libertés », chaque donateur peut exercer ses droits d'accès aux données le concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant l'organisation par email à l'adresse [cd68@ligue-cancer.net](mailto:cd68@ligue-cancer.net), ou courrier postal, accompagné d'un titre d'identité signé à La Ligue contre le cancer du Haut-Rhin – Maison de la Ligue et des patients – 11, rue Camille Schlumberger – CS 50119 – 68025 COLMAR. Vous pouvez également vous désabonner des newsletters en vous rendant directement en bas de l'une des newsletters que vous recevez.

#### **Reçus fiscaux, libertés et confidentialités**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Ligue contre le cancer. Elles sont destinées à la Direction des relations adhérents et aux tiers mandatés par le responsable des traitements à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes et faire appel à votre générosité. La Ligue contre le cancer s'engage à ne pas transférer les données en dehors de l'Union Européenne. Ces données peuvent faire l'objet d'un échange avec des tiers du secteur caritatif.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel ou y accéder pour leur rectification, limitation ou effacement, en contactant le service relation adhérent par mail : [relation.adherent@ligue-cancer.net](mailto:relation.adherent@ligue-cancer.net) ou par courrier adressé à : DPO de la Ligue Contre le Cancer, 14 Rue Corvisart – 75013 PARIS. Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

#### ARTICLE 5

##### **Engagement contractuel :**

La validation du don sur la cagnotte HelloAsso d'un participant atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement, de la charte de bonne conduite et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions.